



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE DU 11 mai 2021 À 19 H
(Rencontre virtuelle)

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Caroline Desmarais, parent et vice-présidente du C.É.
Madame Anne-Marie Giard, parent et présidente du C.É.
Madame Geneviève Houle, parent
Monsieur Germain Pitre, parent et représentant au comité de parents
Madame Emmanuelle Chrétien, représentante du personnel enseignant
Madame Fannie Lavergne-Lemieux, représentante du personnel enseignant
Madame Julie Pronovost, représentante personnel de soutien
Madame Nadine Carpentier, technicienne service de garde

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Monsieur Pierre-Luc Moisan, directeur
Madame Josée Lehoux, directrice adjointe

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Ouverture de l'assemblée à 19 h 16 et vérification du quorum.

1.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le point 3.3 sera discuté au point 2.1 et nous annulons les points 3.4 et 3.5 (déjà faits lors de la rencontre du 10 février 2021).

Il est proposé par monsieur Germain Pitre et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 20-21-22

1.2. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 février 2021

Il est proposé par madame Geneviève Houle et résolu :

QUE le procès-verbal du 10 février 2021 soit adopté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 20-21-23

1.3. Suivi au procès-verbal du 10 février 2021

Madame Josée Lehoux revient sur la conférence de madame Geneviève Beaulieu-Pelletier. Elle remercie monsieur Germain Pitre pour la référence. De plus, elle souligne le peu de participation parentale de l'école Georges-Étienne-Cartier. Une vingtaine de participants : 5 employés, quelques parents de l'école des Trois-Temps et le reste de l'auditoire étaient des parents de l'école. Plusieurs invitations (3) ont été

envoyées par courriel et nous avons diffusé cette conférence dans l'Info-parents du mois de mars. Malgré toutes ces démarches, nous n'avons pas une grande participation de la part des parents de l'école. Madame Lehoux souligne que par les années passées, nous avons eu le même résultat lors des conférences présentées. Madame Geneviève Houle et monsieur Germain Pitre qui ont assisté à cette rencontre nous font un retour : sujets traités et appréciation. Les membres font des propositions pour une prochaine expérience.

2. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

2.1 Photos scolaires 2021-2022

L'an prochain, les photos scolaires seront faites par la compagnie Studio La Pomme Verte. Nouvelle formule et catalogue intéressants.

2.2 Mise à jour du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

Monsieur Pierre-Luc Moisan nous présente les résultats selon les réponses reçues. Il mentionne le peu de participation des parents (17 seulement ont répondu à ce sondage). Dans l'ensemble, le personnel et les élèves expriment une préoccupation au niveau de la violence dans l'école. Malheureusement, monsieur Pierre-Luc Moisan aurait aimé avoir le pouls des parents, mais avec les résultats reçus de l'interne le comité va travailler pour faire des ajustements qui seront mis en évidence dans le prochain code de vie à l'école et qui sera profitable aux élèves.

2.3 Projet d'embellissement de la cour d'école

Monsieur Pierre-Luc Moisan nous informe que les coûts estimés seraient plus élevés que prévu selon les deux soumissionnaires. Nous devons revoir le projet pour nous ajuster avec les coûts. Monsieur Moisan affiche le plan de départ et après discussion des membres, nous avons décidé de ce qui était prioritaire et nous avons éliminé le reste. De plus, monsieur Moisan précise qu'il est prévu que dans 4 ans la cour asphaltée soit refaite. Tout ce qui serait tracé au sol sera détruit. Madame Geneviève Houle nous dit que nous pouvons faire une requête pour le lignage de la cour d'école, car elle mentionne que ce n'est pas à l'école de payer et il y avait un budget de disponible pour cela. Nous devons rapidement faire la demande pour que cela se fasse cet été.

3. POINT DE CONSULTATION ET DE DÉCISION

3.1 Normes et modalités

Monsieur Pierre-Luc Moisan a oublié de joindre le document des normes et modalités lors de la convocation par courriel et il propose de nous l'envoyer avant la prochaine rencontre de juin pour que l'on puisse en prendre connaissance.

Approbation du document reporté à la prochaine rencontre.

3.2 Règles de fonctionnement du service de garde

Madame Nadine Carpentier n'a pas le document, donc monsieur Pierre-Luc Moisan propose d'envoyer les règles de fonctionnement du service de garde en même temps que les normes et modalités. Madame

Carpentier mentionne qu'il y a des changements concernant les heures de service de garde et autres petites modifications.

3.3 Photographe scolaire 2021-2022

Discuté au point 2.1.

3.4 Mesures budgétaires transférées

Point annulé – approuvé à la rencontre du 10 février 2021.

3.5 Critères de sélection de la direction

Point annulé – adopté à la rencontre du 10 février 2021.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

5. POINT D'ÉCHANGE

5.1 Partenariats et engagement parental

ET

5.2 Communication et promotion

Monsieur Pitre suggère une réflexion afin de revoir la méthode de communication, car les courriels et autres publicités sont nombreux et cela fait en sorte que certaines informations ne passent plus. Il indique qu'une gestion Facebook, par exemple, pourrait être idéale pour rejoindre plus de parents ainsi que la population de Saint-Antoine-sur-Richelieu et cela fera en sorte de se tenir au courant en temps réel de ce qui se passe à l'école Georges-Étienne-Cartier en lien avec diverses activités ou informations à communiquer.

Monsieur Pitre ajoute que ce médium de communication pourrait apporter une vitalité au sein de Saint-Antoine et l'école. De ce fait, il aimerait aller chercher plus de participation de la part des parents, de la Municipalité et de la population en créant des partenariats qui vont bénéficier à tout le monde.

Monsieur Pierre-Luc Moisan qui a vécu l'expérience d'une gestion Facebook explique les avantages et les désavantages. Madame Nadine Carpentier souligne que Facebook doit être un endroit pour informer et non pour discuter ou échanger.

Madame Anne-Marie Giard nous informe qu'elle a discuté avec la mairesse, madame Chantal Denis, et que celle-ci affirme être intéressée à travailler avec l'école. Elle dit attendre un appel de notre part. Madame Julie Pronovost témoigne de plusieurs activités qui ont été réalisées avec la participation active du maire de l'époque, monsieur Martin Lévesque, ainsi que la responsable des loisirs et culture, madame Isabelle Grondin: visite à la bibliothèque municipale, exposition à la Maison de la culture, hommage au drapeau avec le maire, histoire des Patriotes animée et racontée par la société historique et culturelle (SHEC), inauguration du Parc Chamtoise, plantation d'arbres, etc.

5.2 Correspondance

Aucune correspondance.

5.3 Parole au représentant du Comité de parents

Monsieur Germain Pitre n'a pas pu assister à la rencontre.

5.4 Parole à la technicienne du service de garde

Madame Nadine Carpentier parle de la semaine des services de garde. Thématique choisie : Les pirates. Des activités organisées comme : un dîner en face de l'église, déjeuner au service de garde, concours de la patate pour les employés du service de garde, un cornet à l'Antoinette, etc. Madame Josée Lehoux remercie l'organisation de cette semaine ce fût rassembleur et amusant.

5.5 La vie à l'école

Monsieur Pierre-Luc Moisan souligne une fois de plus le grand succès de la Ludothèque avec l'obtention de nombreux prix et une belle participation de tous. Madame Emmanuelle Chrétien souligne la venue possible d'activités pour les finissants. Elle attend les consignes à venir en lien avec la COVID.

6. AUTRES SUJETS

Aucun.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Julie Pronovost propose la levée de l'assemblée à 20h50.
Prochaine rencontre le mardi 15 juin 2021.

Monsieur Pierre-Luc Moisan
Direction

Madame Anne-Marie Giard
Présidente du CÉ